

GAZETTE PHILATÉLIQUE

CARTE POSTALE

EXPEDITEUR

Union des philatélistes des PTT
XXXIX^e assemblée générale
Bussang (Vosges) 5-6 avril 1991



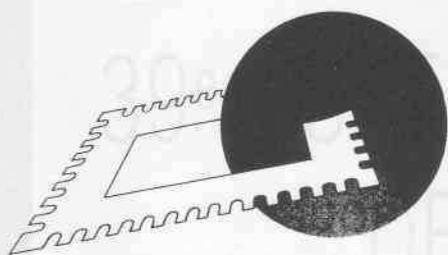
Dessin original de Roland IROLLA-1991-©-

DESTINATAIRE



BUSSANG 1991





GAZETTE PHILATÉLIQUE

N° 44 / Juin 1991

Administration :

Union des Philatélistes des PTT
BP 27 - 78401 Chatou Cedex
Tél. : (1) 40 07 00 09
Fax : (1) 40 07 01 14

Directeur de la publication :

Jean-François Logette

Directeur délégué :

François Mennessiez
21, Bd de Lyon - 02000 Laon
Tél. : 23 21 55 39 ou 23 23 29 64

Comité de relecture :

Lucie Vaurabourg, Michel Liflard,
Gaston Sagot

Equipe rédactionnelle pour le numéro 44 :

J. Cardes, P. Fallot, J.-C. Labbé,
M. Liflard, J.-P. Lefèvre, J.-F. Logette,
F. Mennessiez, J.-C. Miquel,
A. Spilmont, J.-P. Tolbiac

Responsable de la fabrication :

Jean Gérard Miquel

Maquette et réalisation :

Jean Gérard Miquel

Conseiller technique :

Christian Bordet

Diffusion : René Barrière

Composition et impression :

Imprimerie Ménard
17 chemin de Fages - 31400 Toulouse
Tél. : 61 52 00 53

Abonnement : 1 an (4 numéros)

CCP 21 669 05 M Paris
Tarif préférentiel : 32 F (abonnés de
l'UPPTT)

Tarif public : 50 F. Hors France :
65 F (par avion 100 F)

Changement d'adresse : 3 F (joindre la bande d'adresse) à :

« Gazette Philatélique »,
BP 27 - 78401 Chatou Cedex

*La « Gazette Philatélique » n'est pas
responsable des textes et illustrations
publiés qui engagent leurs seuls
auteurs. La reproduction, même
partielle, des textes, dessins et
photographies publiés dans la revue
est totalement interdite sans l'accord
par écrit du directeur de la publication.*

Commission paritaire des publications
et agences de presse n° 62837

En couverture :

L'entier repiqué dessiné par Roland
Irolla pour l'A.G. 1991 de l'UP-PTT.

EDITORIAL

Page 4

Le billet du président général :
la Journée du Timbre en question.

VIE DE L'UNION

Page 5 à 7

**39^e Assemblée Générale : une année
de transition.**

Débats fructueux, exposition de haut
niveau, perspectives intéressantes :
reportage de notre envoyé spécial,
Jean-Pierre Tolbiac.

ETUDE

Page 8

Les bureaux de poste des hôtels.

Michel Liflard poursuit son étude
commencée dans le n° 40. Une
philatélie qui n'est pas de tout repos ?

PHILATELIE DE DEMAIN

Page 9

Expériences postales.

Jean-Claude Labbé nous présente
quelques curiosités modernes.
Les pièces courantes d'aujourd'hui sont
les raretés de demain.

THEMATIQUE

Page 10 et 11

**Nolay : une histoire de 225 millions
d'années.**

A partir de la flamme de Nolay (Côte
d'Or), Aimé Spilmont nous dévoile
son étrange pouvoir de faire parler
les pierres.

ANECDOTE

Page 12

La proie pour Londres.

Après l'Algérie (n° 41), François
Mennessiez s'est attaqué à la Poste de
sa très gracieuse Majesté britannique.

ACTUALITE

Page 13

Pour une marcophilie originale.

Muni de sa machette, F. R. s'est plongé
dans la jungle marcophile de ces
derniers mois.

TELECARTE

Page 14

Enfin une règle du jeu !

26 octobre : relevé de décision de
France Télécom. La Gazette fait le point
de la situation.

SOURIRE

Page 15

La page d'humour.

Il y a de multiples façons d'aborder
la philatélie.
Pourquoi pas en souriant ?

SERVICE

Page 16

Trois questions à ... Claude Maneau.

La Gazette a rencontré le gardien de
notre mémoire, Claude Maneau,
responsable de la bibliothèque
de l'Union.

EXPOSITION

Page 17

**Mécaphil 90 : philatélie nouvelle... ou
mécanotélie ?**

L'Union organisait en novembre
Mécaphil 90, ou comment présenter une
exposition philatélique sans le moindre
timbre dans les cadres !

DETENTE

Page 18

Mots croisés.

... Une autre forme de case postale !

Editorial

Journée du timbre 1991

La rareté du siècle !

Traditionnellement la "journée du timbre" est une action de médiatisation en faveur de ce petit bout de papier gommé qui fait l'objet de notre passion et naturellement l'année 1991 n'a pas failli à cette coutume.

Depuis 1990, cette manifestation annuelle a un attrait supplémentaire puisqu'elle est consacrée aux métiers de la poste : l'année dernière, les services financiers étaient à l'honneur, en 1991, ce fut le tri postal et en 1992, ce sera le service des guichets des bureaux de poste.

L'Union des philatélistes des PTT se réjouit donc de cette valorisation, à travers le timbre, des métiers de notre entreprise, et cela même si, comme le disent les mauvaises langues, le graphisme de la figurine n'est pas extraordinaire ; après tout, la qualité artistique de ce timbre n'est pas plus moche que la carte officielle fédérale obligatoire qui est émise à l'occasion de cette journée... Tout cela est affaire de goût !

A Paris, où, tradition oblige, la journée du timbre est toujours confiée par LA POSTE au GAPHIL, on joua aux chevaux de bois : Musée ? pas Musée ? Bonvin ? pas Bonvin ? négociants ? pas négociants ? Les communiqués se succédèrent, les bruits de couloir allèrent bon train, pour ne plus rien communiquer en final. Quelques cadres jetés à la sauvette, une ou deux découpeuses de service, des souvenirs et une navette de bus desservant un centre de tri firent l'affaire de ces glorieuses journées de mars 91.

Toutefois, une rareté exceptionnelle fut émise à l'occasion de cette journée du timbre à Paris : le carton d'invitation dit de "l'opération portes ouvertes de la journée du timbre".

Si vous disposez de ce précieux document, il se négocie 5 000, 6 000, peut-être 10 000 francs au carré Marigny ! Tellement rare qu'aucun philatéliste ne reçut ce précieux viatique expédié par on ne sait qui : DPP ? SCOM POSTE ? SNTP ? Il paraît que le dit objet a été imprimé sur le même papier que celui du "train Mozart" (encore plus rare !). Enfin que l'on se rassure, le Musée de la Poste invite encore et toujours les philatélistes à un moment de convivialité sur Paris, mais pour combien de temps encore ? Des instructions ne vont-elles pas être données pour évacuer les philatélistes de toutes les manifestations où il y a du timbre ? Affaire à suivre...

J.F.L.

39^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UP-PTT : 1990, ANNÉE DE TRANSITION

“C'est l'une de nos meilleures assemblées générales, des plus fructueuses et qui illustre le mieux notre cohésion”. C'est en ces termes que Jean-François Logette a fait le bilan de la 39^e assemblée générale de l'Union des philatélistes des PTT, qui s'est tenue les 5 et 6 avril derniers, à Bussang (Vosges). Le président général a d'ailleurs été réélu et tout le bureau reconduit : “on ne change pas une équipe qui gagne”, a déclaré Jean-François Logette.

Une équipe qui gagne, c'est vrai, car tous les rapports d'activité ont été adoptés à la quasi unanimité. Ainsi, côté trésorerie, la situation est toujours aussi saine et les réserves restent solides avec un bon matelas de 500 000 francs. Seule petite ombre au tableau, des rentrées moins importantes que prévues du côté des matériels promotionnels. Le projet de budget prévisionnel pour 1991 a été adopté. A propos des problèmes avec le service télécartes, l'assemblée générale a voté, à l'unanimité, le projet de création d'une commission (1) chargée d'apurer rapidement la situation actuelle - le président général lui a donné quarante-cinq jours - pour définir de nouvelles méthodes de fonctionnement. L'assemblée générale a également approuvé le projet de création d'un service des échanges à l'image de celui en place pour les timbres-poste.

Quant aux effectifs, ils ont augmenté de 6,33%, ce qui porte à 3 809 le nombre des adhérents, dont 250 jeunes. Certes, la progression a été moins forte que celle de l'année précédente, mais il est vrai que 1990 a été, comme l'a souligné Guy Lormand, président d'honneur de l'UP-PTT, une année de transition entre le feu d'artifice des manifestations de 1989, l'année du bicentenaire, et celles de 1991 et 1992 qui



Vue de la tribune.

seront celles des Jeux Olympiques d'Albertville et de l'ouverture vers l'Europe. Guy Lormand, qui est également président de l'Association pour le développement de la philatélie (ADP), a d'ailleurs annoncé que 1991 sera l'année de la relance de l'activité philatélique, avec une priorité donnée à la communication et la création de matériels pédagogiques pour initier les débutants. En outre, il a laissé entendre que la demande formulée par l'UP-PTT de disposer de quelques cadres d'exposition provenant de Philex France 89 devrait être bien accueillie lors du prochain conseil d'administration de l'ADP.

Une année calme, cela représente néanmoins une belle activité pour le secrétariat général, comme en témoignent ces quelques chiffres : 34 000 envois et 63 200 photocopies, ou encore 44 350 souvenirs expédiés, représentant une valeur de près de 1,2

million de francs. En 1990 les deux petites “abeilles” du secrétariat - Danielle Sié et Marie-Hélène Lauff - ont changé de ruche et se sont installées rue Vignon. Locaux plus spacieux, certes, mais tout n'est pas encore parfait, car l'informatisation de la gestion n'est pas terminée. Yves Prat, le trésorier général, a d'ailleurs presque tiré les larmes à l'assistance en narrant ses déboires avec les “charlots” des sociétés d'informatique. Théoriquement, le système devrait être enfin prêt en septembre. Il s'agit de remplacer l'unité centrale, installée rue Vignon, par une autre, plus puissante, mais, surtout, d'installer des terminaux de saisie chez le trésorier général et chez Gilles Cressent, le trésorier adjoint. Le but : permettre à l'un et à l'autre de faire la gestion directement de chez eux, sans avoir à transmettre des états au secrétariat national, qui doit ensuite effectuer la ressaisie des

documents, d'où une perte de temps et des risques d'erreurs.

L'année 1990 a été aussi celle du changement du statut de l'UP-PTT, dans le sens d'une plus grande décentralisation. Désormais, chaque groupe constitue une association régie par la loi de 1901, donc juridiquement responsable de ses activités. Une évolution nécessaire du fait de l'importance prise par l'UP-PTT et que Jean-François Logette avait présentée, l'an dernier, à l'assemblée générale d'Oléron. L'assemblée générale extraordinaire de novembre 1990, à Paris, a entériné les nouveaux statuts. "A cette occasion, nous avons montré que nous savions rester unis sans nous déchirer. Nous avons aussi su faire preuve de notre capacité d'adaptation. Peu d'associations auraient été capables de cette prouesse", a souligné Jean-François Logette dans son discours d'introduction, à Bussang. Ce changement de statut a de multiples répercussions sur la vie de l'Union. En particulier sur le tarif de la cotisation nationale. L'assemblée générale de Bussang a ratifié la décision du conseil d'administration de porter son montant à quinze fois le prix du timbre-poste, au lieu de trente auparavant (les groupes régionaux y ajoutant le montant de leur propre cotisation).



Jean-François Logette, président général, remet à Maurice Claire, du groupe Rhône-Alpes, la médaille de l'UP-PTT dessinée par Roland Iroila. Maurice Claire quitte, pour des raisons familiales, le conseil d'administration de l'UP-PTT où il a siégé pendant treize ans. Moment d'émotion pour Jean-François Logette, puisque c'était Maurice Claire qui l'avait fait entrer, au début des années quatre-vingt, au conseil d'administration, alors qu'il était jeune inspecteur à l'Institut des cadres administratifs de Lyon.

Une autre conséquence du changement de statut porte sur la représentation de l'UP-PTT à la Fédération des sociétés philatéliques françaises (FSPF). En effet, à partir de 1992, elle n'y adhèrera plus comme une seule association, mais comme vingt-sept (les groupes régionaux et départementaux). Le nombre de ses délégués passera donc de douze à soixante ou soixante-cinq. Elle disposera ainsi d'une représentation plus "digne de son dynamisme et de son poids au sein de la fédération", a reconnu Robert Deroy, secrétaire gé-

ral de la Fédération et également membre de l'UP-PTT.

L'assemblée générale de 1991 est achevée, vive celle de 1992. Elle devrait se tenir en Ile-de-France et sera placée sous le signe du quarantième anniversaire de l'UP-PTT.

Jean-Pierre TOLBIAC

(1) Elle est composée de Pierre Fallot, Jean-François Gleizes, Yves Prat, André Laurent, Gérard Chauveau, Alain Daillet, Michel Liffard et d'un vérificateur aux comptes.



Une assemblée attentive

Le palmarès

La 39^e assemblée générale de l'UP-PTT n'a pas failli à la tradition, car le cru 1991 de l'exposition a été d'un très bon niveau. Jean-François Logette a d'ailleurs souligné qu'en cinq ans 120 collections nouvelles avait été présentées par les membres de l'Union.

Le jury était présidé par Gabriel Dutripon, vice-président de la Fédération des sociétés philatéliques françaises.

CATÉGORIE JEUNESSE :

Médailles de bronze argenté :

- Isabelle Souchart, "Le tennis".
- Groupe des jeunes du Haut-Rhin, "Il était une fois la Révolution".

CATÉGORIE ADULTE :

Médailles de grand argent :

- Roland Brémond, "Entiers postaux des Indes néerlandaises".
- Daniel Mingant, "Histoire postale du Finistère".
- Albert Lasserre, "Courrier de la seconde guerre mondiale".
- Évelyne Barbay, "Le monde des chats".

Médailles d'argent :

- Alain Daillet, "Marques postales de l'Ain".

Le challenge René GAYOUX a été remporté par le groupe CENTRE.

Le challenge Simone VERGNAUD réunissait sept collections de jeunes n'ayant jamais exposé en compétition officielle : Pascal Picoy, Nicolas Morel,

- Bernard Lherbier, "Les chiens de traîneaux".
- Marie-Paule Conrard, "La journée du timbre".
- Pierre Giraudel, "Les perforés".
- Emmanuel Berto, "Timbres perforés de France".
- Luc Hamelin, "Affranchissements mixtes en mécanotélie".
- Pierre Mignot, "Les télécommunications et la Poste".

Médailles de bronze argenté :

- Eric Jariod, "La lutte pour les droits de l'homme".
- Pierre Souchon, "Cachets à date au type 11".
- Hélène Mazeirat, "L'aviation postale française".

Médailles de bronze :

- Michel Pages, "La Marianne de Béquet".
- Alain Fauche, "Courriers-convoyeurs du grand Sud-Ouest".
- Robert Raguét, "Histoire de l'aviation".
- Jacques Routoure, "Le cyclisme".
- Philippe Bauban, "La musique".

CATÉGORIE CARTES POSTALES :

- Christian Chabert, "Le sabotier, un métier, une collection".

Jérôme Jurjevic, Stéphane Carrière, Cindy Brando, Alexandre Rodon et Cyril Mouthon. Le premier prix a été attribué à Pascal Picoy ; son groupe (Midi-Pyrénées) remporte pour un an le trophée Juvatélie.

POUR LA PREMIERE FOIS DANS L'HISTOIRE DE L'UNION , LE MINISTRE A ADRESSE UN MESSAGE AUX CONGRESSISTES. EN VOICI LA TENEUR :

Monsieur J.F. LOGETTE,
Président Général des Philatélistes des PTT

A l'occasion de la 39^e Assemblée Générale de votre Union, j'ai tenu à vous rappeler combien j'apprécie l'action de ceux qui, au sein de La Poste et de France Télécom, contribuent à faire vivre un mouvement associatif ferment de l'unité humaine des PTT.

Votre action efficace parmi les sociétés philatéliques est à la hauteur de la qualité unanimement reconnue de la production philatélique française ainsi qu'aujourd'hui des télécartes.

Je vous félicite et vous renouvelle tous mes encouragements ainsi qu'à tous les animateurs des groupes philatéliques qui vous assistent.

Paul QUILÈS.



J.F. Logette à la tribune

Perspectives

Outre la création d'un service des échanges pour la télécarte, Jean-François Logette a également annoncé le recrutement d'un documentaliste pour gérer et enrichir la bibliothèque, qui recevra cette année une subvention de 2 000 francs, inscrite au budget prévisionnel de 1991. L'enrichir non d'ouvrages luxueux et savants bien peu consultés, mais de documents de référence, comme des catalogues et de manuels d'initiation. La bibliothèque devra être également alimentée par les revues éditées par La Poste et France Télécom et qui contiennent des articles relatifs aux objets de collections philatéliques ou les télécartes. Ces articles permettront de constituer des dossiers thématiques, à la disposition de tous. En outre, ce documentaliste réalisera de petites revues de presse, qui feront la synthèse de l'actualité philatélique. Elles seront envoyées systématiquement aux présidents de groupes et aux membres du conseil d'administration. Avis aux amateurs qui seraient tentés par ce poste.

Le président général a également évoqué l'Europe et annoncé son intention de nouer, dès cette année, des contacts avec les clubs de postiers philatélistes européens, dans le but de créer une association européenne dont le siège pourrait être à Paris. L'Europe, c'est demain, et il faut la préparer dès aujourd'hui. Et cette Europe philatélique pourrait s'étendre au-delà des frontières de la Communauté européenne. Une mission assurément digne de l'UP-PTT, dont le dynamisme n'est plus à démontrer. Et quoi de plus naturel qu'une Europe du timbre, vecteur de communication universel s'il en est.

J.-P. T.

L'UP A DE LA CLASSE !

Pas toujours facile de ranger et protéger les grandes enveloppes apparues il y a quelques années pour les oblitérations premier jour des carnets (journée du timbre, personnages célèbres, croix-rouge) et des blocs (Révolution Française) ! L'UP-PTT propose désormais un classeur spécial pour ce type de souvenir. Il peut contenir vingt enveloppes grand format, et est vendu au prix de 160 francs. Commandes à votre président de groupe, au secrétariat national ou par minitel (3614 code Tatou puis Phibal).

TRI PORTEUR EN BRETAGNE

La journée du timbre 1991 "Métiers de la Poste, le tri", s'est déroulée les 16 et 17 mars derniers. L'UP-PTT Bretagne l'organisait en Morbihan, à Locminé. Pour commander les traditionnelles cartes et enveloppes (dont l'enveloppe grand format revêtue du carnet), s'adresser à Bernard Madigou, Kerghur, 56620 Cleguer (CCP Nantes 3764-38 F).

PALETTE ALSACIENNE

L'UP-PTT Haut-Rhin a organisé une exposition avec bureau temporaire sur le thème "peinture et philatélie" les 9 et 10 février à la MJC Drouot de Mulhouse. Une enveloppe et un entier à 12 F, un encart à 30 F, étaient proposés à la vente. A commander à UP-PTT Haut-Rhin, BP 1484, 68072 Mulhouse Cedex.

QUAND LA MUSIQUE A DU TIMBRE...

Le timbre de la flûte (enchante) a rejoint le 9 avril 1991 le timbre papier (à musique), avec l'émission philatélique bilatérale de la France et de l'Autriche consacrée au bicentenaire de la mort de Mozart. L'UP-PTT a proposé à cette occasion une série de documents philatéliques d'une qualité exceptionnelle :

— un encart avec soie et texte bilingue (français-allemand) contenant le bloc-feuillet de la Poste autrichienne oblitéré "premier jour", et le timbre français également oblitéré "premier jour" (90 F) ;

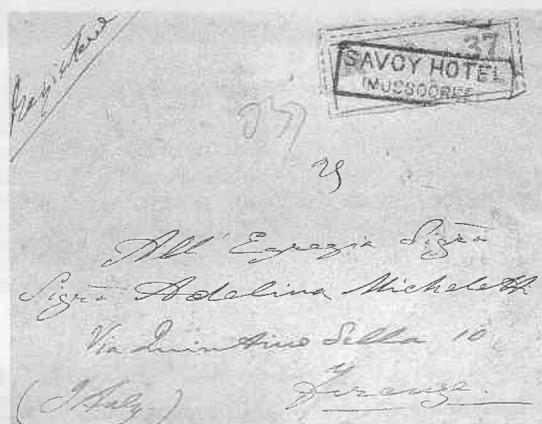
— une enveloppe grand format avec soie sur velin d'Arche revêtue des mêmes timbres et oblitérations (60 F) ;

— une carte et une enveloppe premier jour du timbre français (12 F pièce).
Ces souvenirs ont été édités en quantité très limitée, compte tenu des contraintes imposées par la Poste autrichienne. Quelques exemplaires demeurent disponibles au secrétariat : commande par minitel (3614 code Tatou puis Phibal).

ETUDE

LES BUREAUX DE POSTE DES HÔTELS

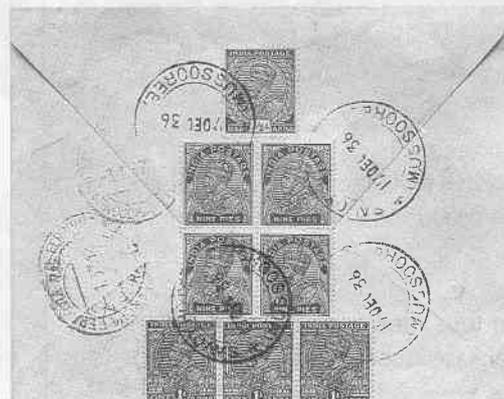
(suite)



L'article paru dans la Gazette n° 40 ne concernait que les bureaux ouverts dans les hôtels égyptiens.

Si le pays des Pharaons fut, en 1891, l'un des premiers à équiper ses hôtels de bureaux de poste, l'exemple était probablement venu de Suisse où, dès 1840, l'existence de bureaux particuliers aux hôtels de montagne était signalée.

D'autres pays firent profiter les touristes de cet avantage : les Etats-Unis en 1890, l'Autriche et la Hongrie à partir de 1895, l'Inde en 1903, etc...



- AUTRICHE : Hôtel Karersee
- AUSTRALIE OCCIDENTALE :
Palace Hôtel / Perth (W.A.)
- BELGIQUE : Bruxelles / Hôtel
Albert 1^{er}
- GRANDE BRETAGNE : Hôtel Cécil
/ WC
- MALAISIE : Easter and Oriental
Hôtel / Penang
Raffles Hôtel / Singapore
- INDES : Grand Hôtel / Calcutta
Maiden's Hôtel / Bombay
Maiden's Hôtel / Dehli
Savoy Hôtel (Mussoore)
- SUISSE : Genève / Hôtel National

Michel LIFLARD

EXPÉRIENCES POSTALES

*De tout temps, la Poste a lancé des expériences pour améliorer son service.
Jean-Claude Labbé nous présente
quelques documents expérimentaux de ces dernières années.*



5

1. ATTESTATION DE DISTRIBUTION. Pour une taxe de 5,20 F (en 1986) en plus de l'affranchissement, la Poste fournissait une attestation signée du facteur, très proche de l'avis de réception des lettres recommandées (couleur blanche au lieu de rose). Le service semble abandonné aujourd'hui. (Fig. 1 et 2).



1

2. SERVICE POSTELEC. Pour une taxe de 5 F (en 1987) en plus de l'affranchissement, la Poste téléphoniait au destinataire à l'arrivée du pli au bureau. Ce destinataire avait alors le choix de venir le retirer au bureau de poste, ou de le recevoir normalement par le facteur. (Fig. 3).



2

3. CODE A BARRES. Les objets recommandés parvenant à Metz en 1987 étaient revêtus d'une étiquette "code à barres" qui supprime les imprimés de distribution. C'est un système précurseur de l'actuelle liasse "Lire". Le document présenté ici concerne le bureau de Metz devant les ponts (Metz DLP). (Fig. 4).



3

4. TAXATION avec empreinte de machine à affranchir privée. C'est le seul modèle que je connaisse. (Fig. 5).



4

SI C'EST RHÔNE ... !

La partie principale du catalogue de l'exposition nationale de Villefranche-sur-Saône (1990) est consacrée à la marcographie des timbres à date utilisés dans le département du Rhône pendant la période 1876-1989. C'est la suite du long article rédigé par Léon Dubus pour le catalogue de l'exposition nationale de Lyon (1957), et qui s'arrêtait à la fin de la période des gros chiffres.

Les pièces décrites dans cette seconde étude sont encore pour beaucoup abondantes. Elle permet donc une collection peu onéreuse et très vivante. Les renseignements historiques ont tous été contrôlés par la direction départementale de la Poste du Rhône. Les cotes ou indices, source ordinaire de spéculations, y sont remplacés par une échelle en huit points, volontairement non progressifs, correspondant à l'abondance relative des pièces.

Les auteurs souhaitent que ce document serve de base à une confrontation permanente d'idées et d'informations entre eux et les lecteurs. Ces deux catalogues sont disponibles à la bibliothèque de l'UP-PTT, grâce à l'obligeance de M. Patrick Magniard. (Pour le prêt, écrire à Claude Maneau, au secrétariat).

MUSÉE EN MUSIQUE



Le musée d'histoire des PTT de Riquewihr nous informe qu'il propose du 29 mars au 11 novembre 1991 une exposition intitulée "Avec Mozart sur les routes de poste", dans laquelle sont illustrés les rapports du compositeur avec la poste aux lettres, la poste aux chevaux et les messageries. Comme chaque année, le musée utilisera durant toute l'exposition un cachet illustré en rapport avec le sujet, et édictera de nombreux souvenirs philatéliques, en particulier sur le thème des diligences, de la musique et de Mozart. L'exposition est ouverte tous les jours en juillet-août (et sauf le mardi en dehors de ces deux mois). Pensez-y si vous passez par l'Alsace !

Jean-Claude LABBÉ

NOLAY EN CÔTE D'OR : UNE HISTOIRE DE 225 MILLIONS D'ANNÉES

*Commune de 1 700 âmes, Nolay se situe à 20 km au sud-ouest de Beaune et à 30 km à l'est d'Autun.
Sa flamme permanente, mise en service le 9 juillet 1990, symbolise
un passé géologique et historique particulier.*



NOLAY 28-11-90



Sur un fond de feuilles de vigne et de grappes de raisin, cette flamme présente, à partir de la gauche, une coupe schématique d'ammonite, le profil de la statue de Lazare Carnot, un coin des halles surmonté d'un aperçu de falaises, le clocher de l'église, un clocheton de chapelle, et enfin un viaduc. Le tout se trouve ceinturé par la phrase "une histoire de 225 millions d'années". Le développement en largeur et en étendue des loges de la spirale de l'ammonite veut donner l'image de la dynamique d'expansion de la localité.

Pourquoi 225 millions d'années ?

Après l'orogénèse hercynienne de la fin de l'ère primaire, qui s'est étendue de la Bretagne à la Bohême, le Morvan, dont l'origine date de l'aube du paléozoïque, se trouve suffisamment soulevé pour former un massif indépendant.

Le site de Nolay se place géologiquement dans la série des dépressions péri-morvandelles. C'est une zone de contact entre la dépression primaire autonoise et le plateau calcaire entaillé des chaumes d'Auvenay. Une importante faille orientée sud-nord limite le site côté Morvan, à l'ouest. Constitué essentiellement par la vallée creusée par la

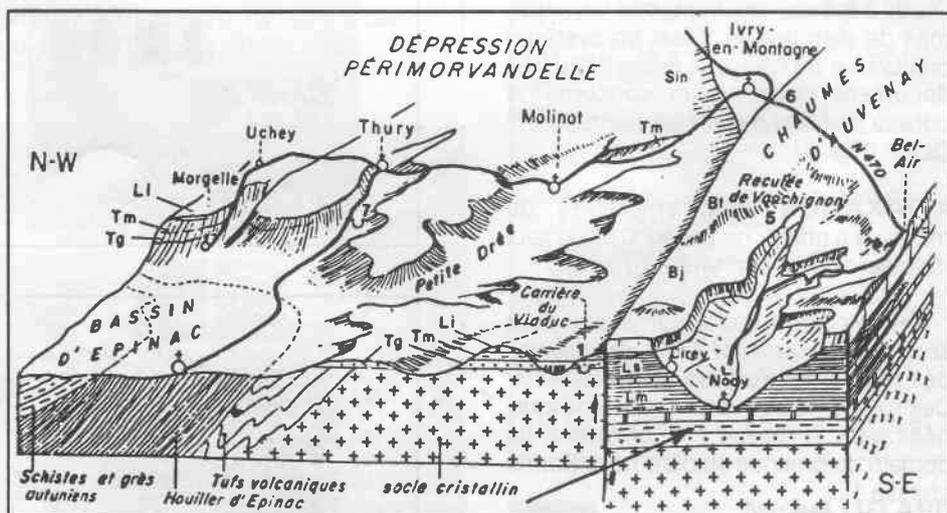
Cusanne, le site fait environ 200 mètres de dénivellation.

Le site de Nolay est typique d'une zone franche alluvionnaire appuyée sur le socle primitif.

C'est à 1,5 km au sud de Nolay, dans l'ancienne carrière du viaduc, qu'affleure le socle sous-jacent. Sur la pénélaine post-hercynienne apparente au sommet de la carrière, des grès phelspathiques représentent les premiers dépôts marins du site de Nolay.

Ils sont d'âge Muschelkalk, trias moyen (environ 225 millions d'années), et forment la crête de faille. On retrouve ces grès dans les anciens pavés des rues et trottoirs de Nolay, et dans les murs de l'église. Des grès calcaires et dolomitiques à débris d'entrouques du Muschelkalk supérieur sont les témoins des premières avancées de la mer en Bourgogne. L'épaisseur de ces grès ne dépasse pas vingt mètres.

Des couvertures d'argiles gypsifères



du Keuper (environ 215 millions d'années), occupées par des pâturages, terminent la série triasique locale.

L'Hettangien liasique (204 - 201 millions d'années) est enfoui. Il a cependant permis l'exploitation par puits d'un minerai de fer oolithique à l'origine de l'implantation du centre industriel du Creusot (puits St Charles à 2 km au sud de Nolay).

Le Sinémurien (201 - 195 millions d'années) forme un très bel entablement en falaise naturelle sur près d'un kilomètre à l'ouest de la vallée de la Cusanne. C'est sur un replat du Sinémurien qu'est construit Nolay. Le Sinémurien supérieur, plus délitable, est visible dans un abrupt derrière la gare.

A l'est de la vallée s'amorce la pente de sédimentation à marnes micacées du Plienbaschien (195 - 189 millions d'années). A un kilomètre de la gare, une tuilerie a utilisé la base de ces marnes, occupées par des pâturages.

La transgression marine n'a pas atteint cette région au cours du lias supérieur et du dogger inférieur (189 - 178 millions d'années).

Par contre, au nord de Nolay, dans la reculée de Vauchignon, une des plus belles de Bourgogne, on atteint le "Bout du Monde". Le plateau calcaire des chaumes d'Auvenay est divisé en deux lobes. De chaque côté, le calcaire à entroques du Bajocien (178 - 170 millions d'années) domine en falaise, dont certains abrupts ont 40 mètres de verticalité. C'est dans les éboulis du Bajo-



ciens qui recouvrent les marnes et argiles du lias supérieur que la vigne a été implantée.

Des calcaires francs du Bathonien (170 - 160 millions d'années) recouvrent le fond de la reculée. La Cusanne naît à leurs pieds.

Dès le bas Moyen-Age, la localité s'est affirmée. Les vieilles halles, dont la charpente est recouverte de lourdes dalles calcaires, témoignent qu'elle était un grand marché au XIV^e siècle.

L'église de Nolay date du XIII^e siècle, remaniée au XV^e. A la suite d'un incendie, elle a été reconstruite en 1672. Un curieux clocher de pierre la surmonte ; il abrite un jacquemart en bois polychrome du XVI^e siècle.

Nolay est aussi la patrie de Lazare Carnot (1753-1823). Membre du comité de salut public sous la Révolution, il fut, par la création en 1793 des quatorze armées de la République "l'organisateur de la victoire". Ce fut également un scientifique, l'un des créateurs de la géométrie moderne. Devant sa maison natale se dresse sa statue.

C'est grâce au prestige posthume de Lazare Carnot que fut construite la voie ferrée qui devait relier Beaune à Autun en passant par Nolay. Cette ligne à voie unique empruntait un viaduc toujours existant. Ce viaduc est un véritable pont qui relie les roches primaires et secondaires.



Aimé SPILMONT

La source de Fontestorbes se situe dans le département de l'Ariège sur le territoire de la commune de Bélesta (environ 30 km de Foix sur l'axe Bayonne / Perpignan)

LA PROIE POUR LONDRES !

ILE FAUT LE DIRE ...

Le nouveau groupe de l'UP-PTT Ile-de-France, qui regroupe les six anciennes sections UP-PTT de la région parisienne, a procédé à l'élection de son conseil d'administration fin décembre.

Président : Jean-François Logette

Secrétaire : Marie-Hélène Jolivière

Trésorier : Gilles Cressent

Vice-présidents : Claude Canda, Gérard Chauveau, Philippe Pièche

Secrétaires-adjoints : Lucie Vaurabourg, René Barrière, Christian Gauyat, Michel Liffard

Trésorier-adjoint : Danièle Sié.

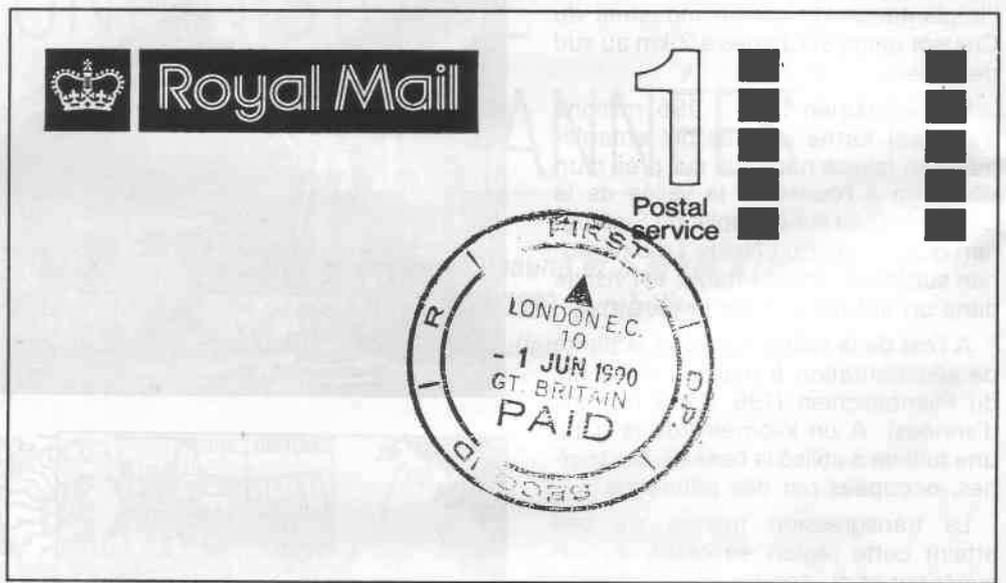
PETITE ANNONCE

Philatéliste rompu au timbre algérien depuis 15 ans, je recherche des philatélistes qui s'intéressent au timbre algérien afin de pouvoir faire des échanges de cartes et de timbres. Docteur Mourad El-Korso, 78 rue Rabhi-saïd, Ain-Temouchent, Algérie.

L'AMOUR EST ENFANT DE POEME...

Pour la sortie du carnet "Personnages célèbres" de 1991 consacré cette année aux poètes français du XX^e siècle, l'UP-PTT a mis en vente une grande enveloppe affranchie du carnet oblitéré "premier jour", un encart de luxe revêtu du carnet et des six timbres oblitérés "premier jour", et un jeu de six cartes ou enveloppes "premier jour".

Pour les retardataires, une commande est toujours possible au secrétariat (grande enveloppe : 65 F ; encart de luxe : 100 F ; jeu de six cartes ou enveloppes : 72 F), ou par minitel (3614 Tatou puis Phibal).



Du 3 au 13 mai 1990 avait lieu à Londres l'exposition internationale "Stamp World 90". Ayant eu la chance de participer au voyage organisé par l'UP à cette occasion, je n'ai pu (comme d'habitude !) résister à l'envie de ramener un souvenir original d'outre-Manche, de préférence philatélique.

Dans l'une des deux boîtes prévues pour les correspondances destinées à recevoir l'oblitération grand format illustrée quotidienne, j'ai donc glissé, non sans quelques scrupules d'ainsi mettre à l'épreuve la sagacité de mes britanniques collègues, une enveloppe affranchie avec un timbre français que j'avais pu soustraire aux barrières douanières.

Un mois plus tard, je recevais dans ma boîte à lettres une enveloppe grise (document n° 1) revêtue d'un magnifique cachet (à l'encre rouge, s'il vous plaît !). Et à l'intérieur, protégée par un carton à l'emblème de la "Royal Mail", je découvris mon enveloppe, non oblitérée bien sûr, mais revêtue d'un splendide cachet rectangulaire aux armes de l'exposition (document n° 2).

D'aucuns me diront que ce pli n'est pas philatélique. Laissez-moi penser que ce sont des jaloux, qui n'ont pas la chance de le posséder...

F. M.



POUR UNE MARCOPHILIE ORIGINALE

Les bureaux temporaires font florès depuis plusieurs années. A preuve tous ceux que le culte (désintéressé ?) du général de Gaulle a suscité en 1990 ! Mais qu'il est difficile d'y faire preuve d'originalité... ! Dans ce cercle de 32 mm, l'imagination des dessinateurs a souvent tendance à tourner ... en rond.



Figure 1

Saluons donc l'initiative de deux bureaux temporaires récents : Reims (fig. 1) et Annemasse (fig. 2). La reproduction du vitrail de la cathédrale de Reims sur le timbre à date est une merveille de précision et l'on n'y regrette qu'une chose, la couleur ! Quant à celui d'Annemasse, à l'inverse, les auteurs ont su très judicieusement exploiter l'absence de couleur. C'est sobre et, finalement, bien plus beau que les approximatifs dessins que l'on rencontre trop souvent.



Figure 2

57 - MOSELLE
MONTIGNY LES METZ Centre
du 15.11.1990 pour 3 mois



PREVENTION DES
ACCIDENTS DOMESTIQUES.
PRENEZ LES DEVANTS.

Figure 3

MONTIGNY LES METZ CENTRE

58 - NIEVRE
LA CHARITE SUR LOIRE
du 15.01.91 pour 3 mois



CHOUETTE !!
LA SOCIÉTÉ PHILATELIQUE
CHARITOISE
A
TRENTE ANS

Figure 4

LA CHARITE-SUR-LOIRE

21 - CÔTE D'OR
DIJON GRESILLES



ACCIDENTS
DOMESTIQUES
PRENEZ LES
DEVANTS

Figure 5

DIJON GRESILLES

Du côté des flammes, un oiseau a volé la vedette aux traditionnels églises ou hôtels de ville : c'est la chouette, présente en ce début d'année 1991 sur deux flammes temporaires (Montigny les Metz, fig. 3, et La Charité sur

Loire, fig. 4) et une flamme permanente (Dijon Grésilles, fig. 5). Depuis des années, on proclame que la philatélie, c'est chouette. Maintenant, c'est vrai !

F. R.

Il est de coutume de vanter, au moyen des flammes d'oblitération, les produits régionaux, ou de faire de la propagande pour un organisme, pour l'Etat, pour une manifestation, que sais-je encore ?

Mais cette fois, OUVILLE L'ABBAYE, petit village normand, s'enorgueillit de "son Agence postale".

Pourquoi pas ...

P. FALLOT



YERVILLE

28- 8 - 87

DEMANDEZ LE PROGRAMME !

Au cours du second semestre 1991 seront émis par la Poste française les timbres suivants :

- Village de Carennac, Lot ; Gaston Fébus (juillet).
- Dixième congrès forestier mondial ; ours des Pyrénées ; tortue terrestre ; castor ; martin-pêcheur ; Marcel Cerdan (septembre).
- Oeuvre de Roberto Matta ; centenaire de l'école spéciale des travaux publics ; trentième anniversaire d'Amnesty International (octobre).
- Croix-Rouge (novembre).
- Oeuvre de Rouan ; ski artistique ; ski alpin ; parcours de la flamme olympique (décembre).

A.G. ... DE TRENTE-NEUF ANS

Pour sa trente-neuvième Assemblée Générale l'UP-PTT a émis plusieurs souvenirs philatéliques :

- un carnet porte-timbres reproduisant les écussons de Lorraine et des villes de Metz, Nancy, Epinal et Bar-le-Duc (50 F) ;
- un entier repiqué dessiné par Roland Irolla (12 F) ;
- une carte postale originale de C. Lesueur (12 F) ;
- une enveloppe grand format en velin d'Arches avec le carnet porte-timbres et l'oblitération du bureau temporaire (55 F).

Si l'un de ces produits originaux vous intéresse, commandez à votre président de groupe, ou à défaut au secrétariat national ou par minitel (3614 Tatou puis Phibal).

COUP DE CHAPPE ... HAUT !

La fédération nationale des associations de personnel des PTT pour la recherche historique nous informe qu'elle a tenu son septième colloque international, au Mans, le 2 mars dernier. A cette occasion, elle a procédé à la reconstitution de la première expérience de transmission de signaux optiques entre Parcé et Brilon (Sarthe) effectuée par les frères Chappe le 2 mars 1791.

Des souvenirs philatéliques ont été mis en vente revêtus du cachet d'un bureau temporaire mis en place pour la circonstance. Renseignements et commandes : M. Coudreuse, Association des amis du musée Claude Chappe, 72350 Brilon.

ENFIN UNE RÈGLE DU JEU !

Une note de France Télécom règle désormais l'édition des télécartes en France. Cela devrait mettre un terme aux spéculations qui se sont développées sur ce marché depuis quelques années.

La télécarte en très peu de temps est devenue un objet de collection particulièrement prisé. Au point de pénétrer les refuges traditionnels des philatélistes que sont la rue Drouot ou le carré Marigny. Une telle vogue en un laps de temps si bref a généré une cotation artificielle de l'objet de collection. D'où une spéculation qui s'abritait essentiellement derrière une réglementation ambiguë et un manque évident d'informations.

Par une note en date du 26 octobre 1990 (relevé de décision n° 23/DG) France Télécom prévoit que pour une bonne information des acquéreurs de télécartes, le tirage et le nom de la société commanditaire seront désormais mentionnés à l'arrière de la télécarte. En outre, la décision intègre deux nouvelles données : tout d'abord, France Télécom se réserve le droit d'éditer à l'intention des collectionneurs des quantités allant de 10 000 à 50 000 télécartes en sus de l'émission promotionnelle. Ensuite un bureau national chargé de contrôler la publicité sur les télécartes et de répondre aux interrogations des collectionneurs est créé : c'est, en somme, l'équivalent "télécarte" des guichets philatéliques.

Ces décisions sont particulièrement importantes pour les collectionneurs, notamment en ce qu'elles laissent supposer une augmentation des tirages. Ceci sera finalement bénéfique aux commanditaires des télécartes, qui pour le prix de 1 000 supports publicitaires, en disposeront de 10 000, voire plus. Et surtout cela devrait entraîner une baisse sensible de la spéculation brute, d'ailleurs plus due au manque d'information qu'à la rareté. On devrait assister à la disparition du commanditaire spéculateur, au bénéfice du publicitaire classique.

En somme, la télécarte rentre dans le modèle du timbre : une réglementation bienvenue sur un marché par trop livré aux appétits mercantiles et la possibilité de proposer des produits, des séries, à des prix abordables. Le véritable collectionneur ne peut que s'en réjouir.

Jean-Gérard MIGUEL



1 : télécarte diffusée en agence.

2 : Télécarte privée.

3 : télécarte étrangère.

LA PAGE D'HUMOUR

Nous continuons de voir la philatélie sous un autre jour, en abordant le second volet de notre passionnante enquête...

Aujourd'hui : UN PEU DE TOPONYMIE

"La France a trois religions et 360 sauces ; l'Angleterre a trois sauces et 360 religions", disait Talleyrand. La France a également 35 000 communes, et 18 000 bureaux de poste. Dans un tel choix, on découvre des noms incroyables ! Jugez-en plutôt.



Vous voulez voir Rouge ? Allez en Loire-Atlantique (document n° 1). Pour trouver des "rigolots", arrêtons-nous à Fontenay sous Bois (document n° 2) ; pour des ballots (document n° 3) ou une andouille (document n° 4), en Mayenne ; des pitres, dans l'Eure (document n° 5) ; des folles, en Haute-Vienne (document n° 6). Souhaitez-vous quelque chose de "marans" ? Passez en Charente-Maritime (document n° 7). Et si vous désirez quelque chose de carrément crevant, courez dans l'Indre ! (document n° 8).



Poussons enfin jusqu'en Gironde, et rions ! (document n° 9).

Ceci n'est pas de la philatélie ? Bien sûr ! Mais avouez qu'il y a pourtant là des terrains à explorer. A bientôt.

(à suivre)



F. MENNESSIEZ

P.S. : Et ne croyez surtout pas qu'à l'issue de cette énumération, il n'y ait (document n° 10).



TROIS QUESTIONS A ... CLAUDE MANEAU,

RESPONSABLE BIBLIOTHÈQUE A L'UNION

"Le premier mouvement des uns est de consulter les livres ; le premier mouvement des autres est de regarder les choses", disait Paul Valéry. En philatélie, il faut conjuguer les deux : avoir le savoir pour savoir voir. La Gazette a donc interrogé Claude Maneau, gardien de notre mémoire collective, puisqu'il est responsable de la bibliothèque de l'UP-PTT.

La Gazette : *Claude Maneau, à quoi sert une bibliothèque philatélique ?*

Claude Maneau : Pour jouer à un jeu, il faut en connaître les règles. De la même façon, pour "jouer à la Poste", il faut connaître la règle, c'est-à-dire la réglementation, en la lisant et si possible en la retenant. Le meilleur endroit est bien évidemment le bulletin officiel, mais cela oblige à une très large compilation et prend beaucoup de temps. Il vaut mieux avoir recours à d'excellents ouvrages qui font un véritable élagage de cette réglementation et n'en conservent que la partie purement philatélique. Le rôle de la bibliothèque est de mettre à la disposition de ceux qui le souhaitent ces ouvrages.

Mais encore faut-il savoir en user avec art, et se méfier de ce que j'appellerai le syndrome du spécialiste. J'ai lu de nombreux ouvrages consacrés par leurs auteurs à l'approche de tel ou tel aspect de la philatélie. Tous sont véritablement obnubilés par leur sujet, et ont cru qu'ils en étaient devenus des "spécialistes". Pourtant, il ne suffit pas d'acquérir la connaissance d'un point précis ou certains points de repère pour devenir philatéliste. Il ne faut jamais oublier que la philatélie n'est qu'une partie d'un tout qui s'appelle la Poste. Et il convient d'intégrer ces points précis à ce tout. Le spécialiste doit sérier, limiter, délimiter, mais il doit aussi savoir qu'aucun cadre n'est parfait et que l'on peut être amené à en sortir.

Une bibliothèque philatélique est un puzzle dans lequel chaque ouvrage n'existe que par et pour les autres.

La Gazette : *Que contient la bibliothèque de l'UP et comment s'en servir ?*

Claude Maneau : Plus d'une centaine d'ouvrages, sagement rangés au secrétariat de l'UP, constituent notre bibliothèque. Elle s'agrandit tous les ans par l'achat de cinq à dix ouvrages, selon leur prix. Le catalogue a été récemment diffusé à tous les présidents de groupe. Les nouveaux ouvrages mis en bibliothèque sont indiqués régulièrement dans la Gazette.

Pour consulter un ouvrage, on peut bien sûr se rendre au secrétariat, pour une lecture sur place. Pour nos adhérents de province, le prêt par correspondance est possible : il suffit de passer par le président de groupe.

La Gazette : *Quels sont les ouvrages les plus demandés ?*

Claude Maneau : Le best-seller de notre bibliothèque est sans conteste l'ouvrage collectif "Les tarifs postaux de



France de 1627 à 1969". Les ouvrages spécialisés sont moins demandés, car ils n'intéressent vraiment que ceux qui collectionnent la spécialité dont parle le livre. Enfin, il y a un ouvrage qui, en matière de timbres de France, est de loin le plus complet, et qui mérite qu'on lui fasse de la publicité : c'est le catalogue Marianne édité par la Fédération. C'est une somme de connaissances à lui tout seul.

Cela dit, un ouvrage, qu'il soit généraliste ou spécialisé, est toujours le point de passage obligé pour perfectionner une collection. Grâce au savoir qu'il vous aura apporté, vous pourrez défendre haut et fort les couleurs de l'UP-PTT en exposant vos collections au niveau le plus élevé.

Prends la philatélie
comme une aimable
compagne, non comme
un ennuyeux cicérone.

G. Brunel

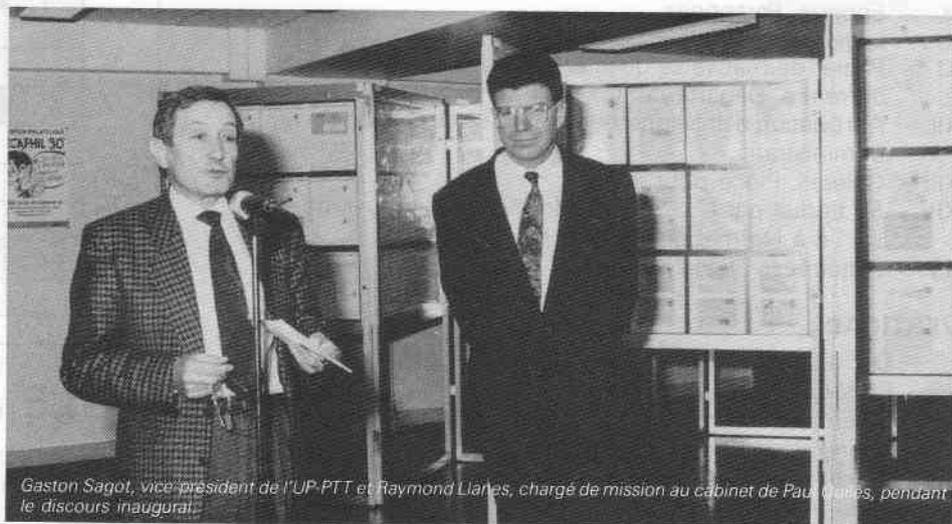


MECAPHIL 90 : PHILATÉLIE NOUVELLE... OU MÉCANOTÉLIE ?

"Hé dis, t'as vu, la philatélie nouvelle est arrivée !" Tel était le slogan de Mécaphil 90, qui s'est tenue du 23 au 25 novembre 1990 à Paris.

Cette exposition à caractère national entendait fêter le centenaire de la mécanisation postale. Elle réunissait les meilleures collections de trois associations philatéliques, le GUVF (groupement ultra-violet de France), l'ACEMA (association des collectionneurs d'empreintes de machines à affranchir) et l'ASCOFLAMES (association des collectionneurs de flammes), qui en avaient confié l'organisation à l'UP-PTT.

Etaient présentés, outre les collections, des postes d'indexation et des machines à affranchir en démonstration. On notera la bonne place occupée au palmarès par notre ami Jean-Claude Labbé, par ailleurs président du GUVF.



Gaston Sagot, vice-président de l'UP-PTT et Raymond Lières, chargé de mission au cabinet de Paul Guéres, pendant le discours inaugural.

Médaille de vermeil (+ grand prix de l'exposition) :

- Marcel Boueyguet (GUVF), "Courrier détérioré ou retardé".

Médaille de grand argent (+ prix spécial) :

- Daniel Vergos (GUVF), "Mécanisation distribution".

Médailles de grand argent :

- Marcel Boueyguet (GUVF), "Les codes français d'indexation".
- Gérard Delmarre (ACEMA), "Empreintes Havas A et B".
- Jean-Claude Labbé (GUVF), "La Transorma".
- Myriam Monterola (ASCOFLAMES), "Machines Havas du type C".

Médaille d'argent (+ prix spécial) :

- Luc Hamelin (UP-PTT), "Affranchissements mixtes".

PALMARES

Médailles d'argent :

- Georges Roehly (ACEMA), "Recommandés avec machines guichet".
- Guy Balliau (ACEMA), "Banques et mécanotélie".
- Rémi Corbeau (ACEMA), "Les moulins".

Médailles de bronze argenté :

- José Gonzales (ASCOFLAMES), "Mécanisation postale en Espagne".
- Pierre Rochebayard (ASCOFLAMES), "Empreintes de la machine RBV".
- Gérard Delmarre (ACEMA), "Empreintes Havas M et MG".
- Pierre Bessot (ACEMA), "Etude sur les envois en nombre".

- Jean Rensonnet (GUVF), "Tri automatique en Belgique".

- Louis de Lamaestre (ACEMA), "L'eau et ses bienfaits".
- Robert Espinasse (GUVF), "Anomalies code La Source n° 2".
- Fabrice Nathan (ASCOFLAMES), "Oblitérations mécaniques au Maroc".

Médailles de bronze :

- Maurice Uny (ASCOFLAMES), "Personnages célèbres sur flammes concordantes".
- Henri Mouet (ASCOFLAMES), "Nouvelle sélection de flammes concordantes".

Hors-concours :

- Jean Gautier (UP-PTT), "Convoyeurs-stations région Rhône-Alpes".

MOTS CROISÉS

par Jean-Paul LEFIEVRE

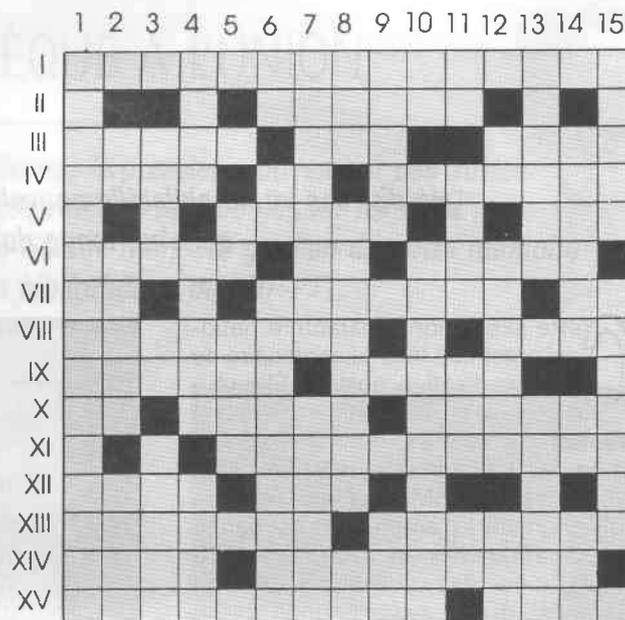
HORIZONTAL

- I - Classements selon l'origine.
 II - Place d'une pince. Affichage routier. Parcours.
 III - Enveloppes. Personnel. Grosse bille.
 IV - Mal léché, ça ne colle pas avec lui. Association en mouvements. Défaut constaté sur les planches.
 V - Fait l'objet d'un retour. Opération postale.
 VI - Mit en colère. En Seine Maritime. Note.
 VII - Cabanes. Un choix dans la spécialité.
 VIII - Plus. Matériel philatélique. Rivière d'Asie.
 IX - Epoque. Personnes.
 X - Légende "fictive". Possessif.
 XI - Papier de mauvaise qualité. Elle ne redouta pas la concurrence. Département. Petit Saint.
 XII - Abréviation d'enseignement. Plante jaune. Recommandé administratif.
 XIII - Galères. Pièce pour jouer.
 XIV - Se traduit par (*). Sorti en premier jour. Fleuve de Russie lié à Normandie.
 XV - Pénétrées. Grivoises.

VERTICAL

- 1 - Ont reçu une bonne correction. Boîte où l'on s'exprime.
 2 - Presse. Insultées.
 3 - Eurent très chaud. Pris en défaut, il ne nous laisse pas une bonne impression.
 4 - Celles du Capitole sont célèbres. Comprend tout.
 5 - C'est après qu'on appose son cachet personnel.
 6 - Ses numéros sont pleins d'adresses. Mit de niveau. Inviter à venir au bureau de poste.
 7 - S'intéresser à son métier. Capitale de l'Orégon.
 8 - Sottises. Arrange.
 9 - A un ami. Adresses. Signes d'intelligence.
 10 - Association en mouvement. Bien attrapé. Coup de fer.
 11 - Manière. Rivière d'Ethiopie.
 12 - Petite île. Note. On y reçoit de bonnes trempes.
 13 - Indigné. On le siffle lorsqu'il nous plaît. Premier venu.
 14 - Le cadre d'un ancien timbre.
 15 - Collections particulières.

Solution dans le prochain numéro.



LE JEU SUR MINITEL

Pour nos jeunes, un jeu existe sur minitel (3614 code Tatou puis UPPTT) depuis février 1990. Il s'agit de répondre à une question simple, modifiée tous les mois. Tous les mois, les jeunes de l'Union peuvent donc gagner des lots de timbres ou de documents philatéliques.

Pour 11 jeux, de février 90 à février 91, 181 réponses ont été enregistrées, soit une moyenne de 16 par jeu. 163 récompenses ont été expédiées (18 réponses non exploitables).

Environ 60% des réponses sont données par les mêmes adhérents. Certains groupes n'ont jamais participé au jeu. Les responsables jeunes des groupes sont informés de la participation de leurs adhérents, et de la récompense attribuée.

Jacques CARDES

SOLUTION DU NUMÉRO 43

HORIZONTALEMENT

I. Pèse-lettre. Gré — II. Crs. Pô. Unicef — III. Dépareillée. NF — IV. Savonnée. Larve — V. Découverte. Guet — VI. Leu. Oui. Tee — VII. Cere. Iseran. Osé — VIII. Oc. Erse. Gnomes — IX. Ute. Sapeur. St — X. Airbus. Bi. Yak — XI. Correspondantes — XII. Né. Puce. Mn — XIII. Un. Terne. Ta — XIV. Maritime. Untel — XV. Esse. Réexpédié.

VERTICALEMENT

1. CD. Couac. Ame — 2. Présélection. As — 3. Espacer. Erreurs — 4. Avouée. Br. Nie — 5. Ecrou. Roues — 6. Envois. SS. Air — 7. Epineuses. PP. Me — 8. Tolerie. Aboutée — 9. Let. Pince — 10. Rue. Etage. Der — 11. En. Ennuya. Nue — 12. Image. Oran. End — 13. GC. Ru. OM. KTM. Ti — 14. Renversés. Entée — 15. Effet. Estes. Ale.





OPERATION

TIMBRES SANS FRONTIERES

ORGANISEE PAR

MEDECINS SANS FRONTIERES

Dans le but de trouver de nouvelles sources de financement pour ses missions, Médecins Sans Frontières développe des opérations de philatélie humanitaire.

La collecte de timbres, mais aussi de lettres, de cartes postales réalisée en 1990 par notre association a déjà permis, par la vente aux enchères des lots collectés, de financer 500 interventions chirurgicales.

Dès à présent nous prévoyons une deuxième vente pour la fin de l'année 1991 et organisons donc une deuxième collecte.

ALORS TOUS A VOS GRENIERS !

Et si vous avez une collection que vous souhaitez nous donner, vous pouvez l'envoyer à l'adresse suivante :

MEDECINS SANS FRONTIERES
8, rue Saint-Sabin, 75544 Paris Cedex 11
en précisant
"OPERATION TIMBRES SANS FRONTIERES"
Ou contactez François Dumaine
à la même adresse : Tél - 40 21 29 29